

## C.A. du 03 septembre 2021

Présents : Mmes Avisse Francine, Batelier Liliane, Baty Pascale, Bertaux Marie Jeanne, Burr Denise, Poulet Claudie, Montillot Nadia, MM. Descamps Patrick, Laby Christian, Laby Laurence, Vouaux Jean  
pouvoir Mr LABY Christian, Bras Thierry pouvoir Mme Bras Martine,

Une personne n'a pas pris part au vote

### **Présentation des comptes par Nadia :**

Charges : 34 772,04 €

Produits : 42 122,69 €

Résultats d'exploitations : 7 350,65 €

Un détail des comptes à été fournit à chaque personne présente

Les comptes ont été approuvés :

### **Sections:**

#### **Gym douce:**

Cela fait deux ans que les adhérents payent plein tarif malgré les arrêts des cours en raison de la pandémie.

Le conseil d'administration décide pour cette année que cette activité ne paiera que la carte MJC soit 12€ et 30€ pour les cours.

#### **Fitness :**

Isabelle courtois arrête la gestion de la section

#### **Yoga :**

Manica TAING serait embauchée par l'APASSE 10 à 11€ de l'heure

#### **Zumba :**

Laurence ROULIN arrête la gestion de la section

#### **Pilâtes :**

Françoise GUYARD arrête la gestion de la section et sera remplacée par Marie Line BATTELIER

Pas de prof à ce jour, Iris Perrin (animatrice de la Zumba serait en contact)

#### **Hip Hop :**

Patricia MIGUEL arrête la gestion de la section, Angélique RONC l'a remplace

#### **Tarot :**

Iséliandre arrête la gestion de la section et Annie PARISOT (FROMONT) reprend.

#### **Ping Pong :**

Fabien COSTEAUX fait une pose d'un an, Florent PETIT le remplace.

#### **Pétanque :**

Un tournoi sera organisé par la section le samedi 09 octobre

#### **FCC :**

Claude VANDE WALLE est élu président à la place de Serge BOUVRON.

## Taekwondo :

Demande s'il y a des contraintes particulières pour leur activité ?

A part les contraintes habituelles et le Pass Sanitaire demandés par notre structure, peut être d'autres règles sanitaires imposées par leur fédération, qu'ils se renseignent auprès d'eux pour se mettre en conformité au règlement intérieur de leur fédé...

## Pass Sanitaire

Le Pass Sanitaire est obligatoire à partir du 9 août 2021 pour les + de 17 ans et au 1er octobre s'ajoute les 12 à 17 ans mais il a été décidé d'appliquer cette mesure dès 12 ans et ce, dès la reprise des activités du 06 septembre.

Les responsables d'activité doivent contrôler tous les adhérents au début de chaque atelier avec l'application TAC Vérif et d'émarger le registre mis à disposition à l'entrée de la salle mais, en aucun cas, ils ne doivent tenir un listing des personnes vaccinées.

Pour la location de la salle c'est au loueur de la salle que revient de vérifier si ses invités ont le Pass sanitaire et c'est lui qui est responsable.

A. .G. Extraordinaire pour la modification des statuts et du règlement intérieur, suivie d'une A.G. Ordinaire le 24 septembre

Le 7 octobre, la MJC sera occupée par les enfants de l'école maternelle pour un spectacle de marionnettes.

Le nettoyage des vitres sera fait en même temps que celui de la mairie.

La fédération des MJC embauche une médiatrice en informatique pour aider les personnes des MJC qui en ont besoin. La fédération organise également **l'éco festival** qui aura lieu tous les samedis à 20h30 du 2 au 21 octobre 2021. Retrouver toutes les infos sur [idees-gesticulantes.fr.nf](http://idees-gesticulantes.fr.nf).

La séance se termine à 21h

Le président :

Christian LABY

la secrétaire :

Martine BRAS